



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 155

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Nicole Catala.

Mme Nicole Catala. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, au mois de juin dernier, en des termes qui ont fait mouche, vous avez déclaré vouloir «dégraisser le mammoth». (Exclamations sur divers bancs.) Beaucoup ont salué dans cette déclaration la volonté que nous vous prêtons d'alléger la lourde machine de l'éducation nationale afin de la rendre plus efficace, plus performante et plus moderne.

Parallèlement, vous avez montré que vous souhaitiez renforcer l'encadrement des élèves là où c'était nécessaire.

On aurait pu dès lors penser que votre esprit scientifique vous conduirait à demander aux enseignants détachés dans des fonctions administratives de rejoindre leurs classes. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste). Mais tel n'a pas été votre choix puisque, depuis la rentrée, vous avez fait appel à des jeunes dépourvus de toute qualification pour encadrer les élèves, ce qui, entre parenthèses, vous conduit, semble-t-il, à engraisser le mammoth plutôt qu'à le dégraisser. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Oui, mais ce n'est pas de la mauvaise graisse, c'est de la bonne graisse !

Mme Nicole Catala. Pourtant, des enseignants professionnels pourraient avantageusement renforcer les effectifs de nos établissements scolaires.

Dans ces conditions, monsieur le ministre, pourquoi n'est-il pas fait plus largement appel aux enseignants actuellement détachés dans des fonctions administratives ? Combien sont-ils à occuper ces fonctions ?

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Vous ne le savez donc pas depuis quatre ans ?

Mme Nicole Catala. Combien ont été invités à regagner les classes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Madame le député, je crois que, avant de rappeler tel ou tel terme imagé que j'aurais utilisé à propos de domaines que je connais par ailleurs assez bien, il faut se reporter aux faits.

Nous avons décidé d'alléger les structures administratives centrales, et cette opération est en cours. Le décret est au Conseil d'Etat.

Nous avons également décidé d'affecter les enseignants là où les besoins étaient les plus criants.

M. Michel Françaix. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Ainsi, des enseignants ont été déplacés de certaines structures vers des classes. C'est grâce à cela, notamment, que nous avons pu rouvrir des classes que vous aviez supprimées. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

Cela dit, vous avez géré l'éducation nationale pendant quatre ans et vous devriez être au courant de l'état dans lequel je l'ai trouvée. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Jean-Louis Debré. Et vous, vous l'avez gérée pendant bien plus longtemps !

M. Jean Ueberschlag. Changez de discours, monsieur le ministre, cela fait dix ans que vous nous dites cela !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Non, cela ne fait pas dix ans, mais seulement quelques mois !

Quant aux emplois-jeunes, je considère que recruter des jeunes ayant le niveau bac à bac + 2 pour aider les enseignants et améliorer la qualité de l'enseignement constitue, comme vous pourrez le constater - et c'est reçu comme tel au sein des établissements -...

M. Philippe Auberger. Surtout au sein des syndicats !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. ... une des méthodes qui permettra d'amorcer un dialogue plus fructueux entre les élèves et les enseignants. Ces jeunes, en raison justement de leur âge, seront de parfaits intermédiaires.

Cet effort de rénovation des méthodes pédagogiques ainsi que cette volonté de lutter contre la violence et d'organiser une meilleure médiation au sein de l'enseignement scolaire mériteraient, me semble-t-il, un soutien un peu plus unanime de la part de la représentation nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.)

M. Michel Hunault. Le ministre n'a pas été bon !

M. Jean-Michel Ferrand. On l'a connu meilleur !

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Catala](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 155

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 1997, page 5663

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 novembre 1997